



ACTES DES JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE LA FSHSE 4^e édition

Thème :

*Recherches scientifiques
et
Géopolitique internationale*

Revue LES TISONS

Numéro spécial, mars 2025

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524





REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Actes des Journées scientifiques de la FSHSE

Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars 2025

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

revuelestisons.ujkz@gmail.com

lestisons@revuelestisons.bf

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7534

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, No spécial, janvier 2025

Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024

Revue LES TISONS, No 0001, Vol.1 et 2, juin 2024

Revue LES TISONS, No spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024

Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des

connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais

peut se faire par Orange money (0022666006650, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des

comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement

« justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUARTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOUYGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDE, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONE, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Avant-propos

La quatrième édition des journées scientifiques à la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation (FSHSE) a eu lieu les 13 et 14 novembre 2024, à la cité universitaire de Kabala au Mali, dans un contexte de changement de l'ordre politique tant à l'échelle régionale qu'internationale. Cette évolution géopolitique se manifeste notamment par la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) et par le renforcement des liens diplomatiques et commerciaux entre l'AES, la Turquie, la Russie et la Chine.

Ces nouvelles dynamiques intéressent fortement l'ensemble des médias globaux. Le Sahel central, englobant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, est au centre de débats animés, de fausses nouvelles et de deepfakes. Il est essentiel que le monde universitaire s'implique dans la réflexion sur les enjeux et défis contemporains de l'espace AES-CEDEAO.

La quatrième édition a ainsi favorisé une approche multidisciplinaire, servant de plateforme pour valoriser la production scientifique sur les dynamiques actuelles et comme un lieu pour des discussions ouvertes et franches. La thématique abordée lors de ces journées était : « Recherches Scientifiques et Géopolitique internationale ».

Cinq axes principaux ont guidé les échanges :

Axe 1 : « Alliance des États du Sahel (AES) et géopolitique internationale » :
Le 16 septembre 2023, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont officialisé leur collaboration en signant la charte du Liptako-Gourma, marquant ainsi la naissance de l'Alliance. L'AES est conçue comme une coopération stratégique entre ses membres, avec un accent mis sur la défense collective des populations de ces trois pays. Des accords bilatéraux de coopération militaire ont également été établis au sein de l'espace AES.

Ce premier axe des journées scientifiques a exploré, entre autres, la position de l'AES dans la géopolitique mondiale, l'AES en tant que champ d'interaction des puissances économiques, et la géopolitique des États membres de l'AES. Les intervenants ont présenté une analyse des dynamiques en cours et ont discuté des perspectives susceptibles d'influencer les décisions politiques.

Axe 2 : « Coopération sous régionale en crise » : Les experts de cet axe ont souligné les implications politiques du retrait des trois États sur le cadre régional. Ils ont également discuté des avantages et inconvénients du retrait sur les économies nationales des États en période de transition. Les débats ont mis en lumière les critiques visant la CEDEAO ainsi que les relations interétatiques au sein de la région, entre autres sujets.

Axe 3 : « Intégration sous régionale » : Le sommet des Chefs d'État qui s'est déroulé à Niamey le 07 juillet 2024 marque la réalisation des quatre réunions ministérielles de l'Alliance, ayant formalisé la création de la Confédération « Alliance des États du Sahel ». En plus des espoirs engendrés, les intervenants ont exploré l'avenir de l'intégration régionale en mettant l'accent sur la migration et la mobilité au sein de la CEDEAO.

Axe 4 : « Éthique, formation et employabilité au Mali » : La formation, la recherche scientifique et l'engagement politique présentent des exigences qui sont aux fois techniques et éthiques, lesquelles impactent d'une certaine manière leur crédibilité, durabilité, intégralité et valeur. Cet axe a reçu des contributions sur ces exigences (déontologie, valeurs, responsabilités, respect des principes fondamentaux, comités et conseils d'éthique, etc.).

Concernant le Mali, de nombreux efforts ont été déployés par le Gouvernement pour favoriser la scolarisation des enfants et diversifier l'offre éducative. Au fil du temps, l'école est devenue un générateur de chômeurs. Parmi les critiques formulées par les spécialistes en Sciences de l'éducation se trouvent l'inadéquation entre les formations proposées et le marché du travail, le manque d'infrastructures éducatives, ainsi que les lacunes dans la formation initiale et continue des enseignants. Les

participants aux journées ont discuté de toutes les failles du système éducatif malien, tout en mettant l'accent sur les conséquences du terrorisme et de la Transition sur la formation et l'employabilité des diplômés au Mali.

Axe 5 : «Thématique libre»: Cet axe a rassemblé diverses contributions qui ne s'inscrivent pas dans les quatre premiers axes thématiques.

Les participants : Les journées ont vu la participation de plus de 200 chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants venant de plusieurs pays : Burkina Faso, Bénin, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, France, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Türkiye.

Ce numéro spécial de mars 2025 de la Revue LES TISONS présente un échantillon des projets d'articles soumis lors des journées scientifiques qui se sont tenues à Bamako les 13 et 14 novembre 2024.

Bamako, le 30 avril 2025

Pr Bréma Ely DICKO

Président du Comité scientifique des journées

Université Yambo Ouologuem

bremaelydicko@gmail.com

Les accords d'Abraham ou la volonté de contenir la République Islamique d'Iran (2020)

The Abraham Accords or the desire to contain the Islamic Republic of Iran (2020)

KEWO Zana

Département d'Histoire
Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
zanakewo@upgc.edu.ci

Résumé: Depuis la création de l'État d'Israël en 1948, les relations avec les pays arabes voisins sont marquées par des séries d'affrontements et de boycotts. Pour la résolution du conflit, plusieurs initiatives de paix ont été entreprises par la communauté internationale. Mais, celles-ci ont longtemps été contrariées par le conflit israélo-palestinien. Par conséquent, les relations entre Israël et certains pays arabes sont astreintes à une coopération limitée et discrète. Du fait de la question palestinienne, les initiatives de paix n'ont permis d'instaurer qu'une paix précaire entre Israël et les voisins arabes. L'année 2020 marque, cependant, une importante étape dans le processus de rapprochement entre Israël et les Arabes. En effet, avec l'émergence de l'Iran chiite, héritière de l'Empire perse et la menace que cela constitue, Israël et les Arabes ont fini par formaliser les relations à travers des accords dits d'Abraham. Les accords constituent un cadre de coopérations multisectorielles entre Israël et les États arabes. L'objectif du sujet est de montrer que la raison du rapprochement entre les ennemis historiques que sont les Arabes et les Israéliens est due à la nécessité de faire face à la menace supposée ou réelle que constitue la République Islamique d'Iran. Pour réaliser le travail, nous avons eu recours aux sources imprimées, aux ouvrages, aux articles de revues et de périodiques. L'étude montre que les accords d'Abraham entre l'État juif et les États arabes ont un objectif stratégique dirigé contre l'Iran.

Mots-clés : Coopération, Golfe, Guerre, menace, monarchies arabes sunnites

Abstract: *Since the establishment of the State of Israel in 1948, relations with neighbouring Arab countries have been marked by a series of clashes and boycotts. For the resolution of the conflict, several peace initiatives have been undertaken by the international community. But these have long been thwarted by the Israeli-Palestinian conflict. As a result, relations between Israel and some Arab countries are subject to limited and discreet cooperation. Because of the Palestinian question, peace initiatives have only led to a precarious peace between Israel and its Arab neighbours. The year 2020 marks, however, an important milestone in the process of rapprochement between Israel and the Arabs.*

Indeed, with the emergence of Shiite Iran, heir to the Persian Empire and the threat that this poses, Israel and the Arabs ended up formalizing relations through the so-called Abraham Accords. The agreements provide a framework for multisectoral cooperation between Israel and the Arab States. The objective of the subject is to show that the reason for the rapprochement between the historical enemies that are the Arabs and the Israelis is due to the need to face the supposed or real threat posed by the Islamic Republic of Iran. To carry out the work, we used printed sources, books, journal and periodical articles. The study shows that the Abraham Accords between the Jewish state and the Arab states have a strategic objective directed against Iran.

Keywords: *Cooperation, Gulf, War, threat, Sunni Arab monarchies*

Pour citer cet article

KEWO Zana, « Les accords d'Abraham ou la volonté de contenir la République Islamique d'Iran (2020) », 2025, *Revue LES TISSONS*, Numéro spécial, mars, p. 455- 475.

Introduction

Les relations israélo-arabes ont longtemps été marquées par des tensions et des crises. Cela depuis la guerre qui a vu la naissance d'Israël en 1948 en tant qu'État. Ensuite, ont suivi celle des six jours en 1967 et celle 1973 avec l'Égypte connue sous le nom de guerre de Kippour. Depuis lors, plusieurs initiatives de médiations ont été menées par la communauté internationale pour tenter de parvenir à une paix durable entre Arabes et Israéliens. Les initiatives ont débouché sur un succès mitigé⁴⁰. Par ailleurs, depuis l'émergence de la République Islamique d'Iran comme nouvel acteur régional majeur, un rapprochement s'est opéré entre les ennemis d'hier.

En effet, à partir de 2002, avec la découverte du programme nucléaire non déclaré, la République Islamique d'Iran s'est illustrée comme une menace et un ennemi aux yeux d'Israël et des puissances arabes sunnites. La menace se fait d'autant plus pressante que la République Islamique a affichée l'ambition de renverser les régimes arabes que l'Ayatollah Khomeiny a qualifiés d'« *infidèle et traître* » (Z. Kewo, 2022, p. 215) à la solde de l'occident. Quant à Israël, les dirigeants de la République Islamique le considèrent comme une

⁴⁰ Les initiatives ont permis de parvenir à des accords de paix avec certains pays comme l'Égypte ou la Jordanie. Cependant, elles ont échoué avec d'autres pays comme la Syrie où les territoires palestiniens.

anomalie géographique qui devrait « *disparaître de la page du temps*⁴¹ ». Longtemps maintenue secrète, la coopération entre Israël et le monde arabo-sunnite a progressivement dévoilé des ampleurs et des ambitions au fil des années et au fur à mesure que la menace iranienne se manifeste. C'est pour mieux affronter la menace perse et chiïte que les monarchies arabes sunnites wahhabites et Israël ont décidé de formaliser les relations à travers ce qu'ils ont appelé les accords d'Abraham⁴². Quelles sont les motivations des accords d'Abraham ? L'objectif du sujet est de montrer que c'est la nécessité de faire face à l'Iran, perçut comme une menace qui est à l'origine du rapprochement entre des ennemis historiques que sont les Arabes et les Israéliens. Pour réaliser le travail, il a été nécessaire de faire recours à une bibliographie variée comprenant des sources imprimées, des ouvrages, des articles de revues et de périodiques et des mémoires. Ensuite, il a été question de recouper, confronter puis analyser les informations avant de présenter une analyse des faits. La réflexion s'articule autour de trois axes. Le premier axe aborde le caractère ancien mais discret des relations entre Israël et les monarchies arabes sunnites. Le second axe met en relief les clauses des accords d'Abraham. Le dernier axe relève la perception du danger iranien comme nécessité d'un rapprochement avec Israël.

1. Les relations Israël/monarchies arabes sunnites : des relations anciennes et discrètes

À partir des années 1990, date de la signature d'accords de paix avec les premiers pays arabo-musulman, les relations entre Israël et le monde arabe ont beaucoup évolué. Secrètes au début, elles tendent à se formaliser depuis lors.

1.1. Les relations israélo-arabes : un exemple de coopération multisectorielles

⁴¹ Propos tenus par le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad lors d'une conférence intitulée "Le monde sans le sionisme" qui s'est tenue le 26 octobre 2005 à Téhéran.

⁴²-Abraham est tantôt considéré comme un patriarche tantôt comme un prophète. Il joue un rôle majeur dans la religion juive comme dans la religion musulmane. Il est à l'origine d'une double descendance ; un fils nommé Ismaël né d'une servante égyptienne nommé Agar et un autre nommé Isaac né de son épouse Sarah. Demi-frères, Ismaël et Isaac sont tous deux promis à une grande descendance, juive d'un côté et arabe de l'autre (F. Manzini, 2021). Les accords d'Abraham traduisent donc la paix retrouvée entre les descendants d'un même ancêtre.

Depuis une dizaine d'années, des monarchies du Golfe (Émirats Arabes Unis (EAU) et Bahreïn essentiellement) ont développé la coopération avec Israël, y compris dans le domaine sécuritaire. La coopération a été dynamisée les dernières années par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu qui a estimé qu'une alliance avec les États du Golfe est la meilleure défense contre l'Iran et que les pays constituent également des débouchés pour l'industrie de haute-technologie israélienne (A. Peyronnet, 2020, p. 2).

Le commerce avec les États se développe d'ordinaire via de tierces parties, ce qui complique l'établissement de statistiques fiables, mais le volume global est estimé à plus de 500 millions de dollars par an à en croire Yoel Guzansky (2012, p. 883) et il semble que le chiffre réel est nettement plus important. Israël bénéficie, en effet, d'un accès aux marchés du Golfe, le boycott arabe ne s'appliquant pas aux biens qui n'arborent pas explicitement le label israélien (Y. Guzansky, 2012, p. 883).

La vente par Israël de technologie de sécurité et de surveillance, drones, logiciels, intelligence artificielle, lui a permis d'établir des relations discrètes avec nombre de pays arabes avides des moyens de contrôle, avant même l'officialisation. Selon Fontaine Daniel (2021), une enquête journalistique internationale a révélé que les EAU font partie des clients de la firme israélienne NSO et utilisent le logiciel espion *Pegasus*, tout comme Bahreïn, le Maroc et l'Arabie saoudite. Depuis plusieurs années, des contacts ont lieu entre officiels des deux côtés, la plupart du temps hors de la région, et Israël continue à visiter les pays sous divers prétextes. Le Ministre israélien des Infrastructures Nationales, par exemple, s'est rendu à Abu Dhabi en juin 2010, et le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Travail, Benjamin Ben-Eliezer, a visité Doha en mai de la même année. Peu après l'assassinat attribué à Israël du leader du Hamas Mahmoud al-Mabhouh début 2010 (Y. Guzansky, 2012, p. 885) à Dubaï.

Afin de contrer le triple refus (*Three noes*) d'une reconnaissance, de négociations et de paix avec Israël, défini par les pays de la Ligue arabe à Khartoum en 1967, l'État hébreu a pratiqué dans la région une diplomatie secrète lui permettant de travailler avec des pays réticents à afficher publiquement les relations. La pratique d'un double langage donne la possibilité à Israël d'assurer une présence tout en permettant aux dirigeants arabes de ménager une opinion publique hostile et de préserver la façade d'une solidarité affichée avec les Palestiniens (A. Férey et A.-L. Mahé, 2020, p. 10). Deux épisodes de collaboration

clandestine entre Israël et le Soudan ont ainsi eu lieu entre 1956 et 1958, afin de lutter contre l'influence égyptienne, et au début des années 1980 dans le cadre d'une coopération visant à exfiltrer les Juifs éthiopiens vers Israël via le Soudan.

Le second épisode répondait au besoin du régime du Général Nimeiri de s'assurer le soutien des États-Unis alors qu'il s'était détourné, au début des années 1970, du patronage de l'URSS et que la survie du pays était menacée par la crise économique (A. Férey et A.-L. Mahé, 2020, p. 10) qu'il traversait.

En outre, pour éviter de s'aliéner les pays arabes, notamment ceux qui s'opposaient au processus de paix israélo-égyptien et aux accords de Camp David (1978), il était indispensable de maintenir la coopération dans la clandestinité (A. Férey et A.-L. Mahé, 2020, p. 10). La diplomatie clandestine a l'avantage de préserver la réputation et la légitimité des régimes en place dans le monde arabo-musulman. En échange, Israël obtient l'assurance de ne pas subir d'attaques et isole les Palestiniens sur la scène internationale (A. Férey et A.-L. Mahé, 2020, p. 11). La coopération entre israéliens et arabes a atteint un tel niveau de collaboration que les protagonistes ont décidé de les officialiser.

1.2. Rupture avec la diplomatie clandestine entre Israël et les Arabes

Après la signature des accords d'Oslo en 1993, le Conseil de coopération du Golfe (CCG), forum réunissant six monarchies, accepta d'annuler le boycott des entreprises ayant des relations commerciales avec Israël, tout en maintenant le boycott contre Israël lui-même jusqu'à la conclusion d'un accord général de paix (Y. Guzansky, 2012, p. 880). Ainsi, Oman et le Qatar ont été les premiers à établir des échanges commerciaux directs avec Israël en implantant dans les capitales respectives des bureaux d'affaires en 1996 (F. Dazi-Héni, 2020, p. 2). Cependant la principale étape vers la normalisation se jouait à Riyad. En 1982, l'Arabie Saoudite, avec l'initiative du Roi Fahd, avait abandonné, au moins en public, une politique qui jusqu'alors déniait à Israël le droit même à l'existence (Y. Guzansky, 2012, p881). Le plan de paix présenté par les Saoudiens en 2002, communément appelée « Initiative de paix arabe », propose la reconnaissance d'Israël en échange de la création d'un État palestinien (E. Marteu, 2021, p. 18). Israël n'a pas rejeté l'initiative. Plusieurs responsables israéliens, dont Shimon Pérès, l'ont soutenu publiquement, mais ont opposé quelques objections (Y. Guzansky, 2012, p. 881).

Lorsqu'Israël se retire de la Bande de Gaza en 2005, plusieurs pays du Golfe annoncent de nouvelles mesures de normalisation. Une décision qui souligne le lien fait par les États entre l'établissement de relations avec Israël et l'avancée du dernier vers un règlement de la question palestinienne. Le Ministre des Affaires Étrangères de Bahreïn confirme alors la fin du boycott des produits israéliens tandis que l'homologue du Qatar appelle les pays arabes « à répondre positivement aux pas franchis par Israël » (Y. Guzansky, 2012, p. 880), relevant que « des relations diplomatiques complètes entre le Qatar et Israël devenaient possibles même avant un retrait complet d'Israël des territoires occupés » en Palestine (Y. Guzansky, 2012, p. 881). Preuve du réchauffement diplomatique, deux ministres israéliens ont fait un déplacement à Abu Dhabi fin 2018. En mai 2020, deux aéronefs de la compagnie émirienne *Etihad* qui ont effectué un premier vol direct entre les EAU et Israël dans le cadre des aides médicales liées à la pandémie de COVID-19.

Dans le même contexte, des laboratoires israéliens se sont associés à des laboratoires émiriens pour tenter de trouver des solutions techniques à l'amélioration de la rapidité des dépistages des cas de COVID-19 (A. Peyronnet, 2020, p. 2). Côté émirien, les dirigeants sont venus à considérer que les sujets de discorde avec Israël (sur la question palestinienne notamment) étaient dépassés au regard de la menace commune que faisait désormais peser le régime iranien sur la région. La perception s'est accélérée avec l'administration Trump qui a fait de l'endiguement de l'Iran une priorité de sa politique étrangère et qui a œuvré pour la constitution d'un nouvel alignement régional rompant le statu quo historique vis à vis d'Israël (A. Peyronnet, 2020, p. 5). Sur le terrain, cela se traduit par la signature des accords d'Abraham entre Israël et certaines monarchies arabes du Golfe.

2. La formalisation d'un rapprochement israélo-arabe à travers les accords d'Abraham

Les accords d'Abraham signés entre Israël et des monarchies du Golfe sous l'égide des États-Unis sont l'aboutissement de plusieurs années de discussions. En outre, si les accords visent à normaliser les relations entre Israël et les pays arabes, ils ont en revanche marginalisés la cause palestinienne.

2.1. L'accord et les résolutions

Le 15 septembre 2020, lors d'une cérémonie historique à la Maison Blanche, le Premier Ministre israélien a officiellement signé des accords de paix spécifiques et bilatéraux avec les EAU et Bahreïn, représentés à l'occasion à Washington par les Ministres des Affaires Étrangères. Si les accords constituent un « traité de paix » entre Israël et les EAU, ils représentent par ailleurs une simple « déclaration de paix » entre le Bahreïn et l'État hébreu. Ils ont ensuite été confirmés dans un document commun signé par les trois pays et paraphé par les États-Unis. L'ensemble constitue ce qu'il convient désormais d'appeler « les accords Abraham » (A. Peyronnet, 2020, p. 1).

L'accord prévoit la promotion du dialogue interreligieux et interculturel, la coopération, le développement de relations amicales entre les États, la tolérance et le respect mutuel. L'accord vise aussi à soutenir la science, l'art, la médecine et le commerce, mettre fin à la radicalisation et aux conflits. Les signataires s'engagent à poursuivre une vision de paix, de sécurité et de prospérité au Moyen-Orient et dans le monde. Enfin, l'accord prévoit l'établissement de relations diplomatiques entre Israël et les voisins et à consolider et développer des relations amicales⁴³.

Les accords, fruits de longues négociations tripartites, représentent en soi une rupture géopolitique d'importance au Moyen-Orient puisque les EAU et Bahreïn deviennent ainsi le troisième et quatrième pays arabes à normaliser les relations diplomatiques avec l'État hébreu, après l'Égypte et la Jordanie (A. Peyronnet, 2020, p. 1). Les accords bilatéraux qui rapprochent certains États du Golfe à Israël répondent à des intérêts sécuritaires, économiques et stratégiques motivés par la question iranienne. De plus, ils permettent à Israël une entrée historique directe en péninsule Arabique et du Golfe Persique (F. Dazi-Héni, 2020, p. 2).

Depuis sa signature en 2020, l'accord crée une dynamique de rapprochement politique et diplomatique. Sur le terrain, elle se traduit par l'envoi réciproque d'ambassadeurs. Ainsi, Israël ouvre une ambassade et un bureau permanent respectivement à Abu Dhabi et Dubaï. De même, la chaîne d'information israélienne i24News s'installe à Dubaï (D. Fontaine, 2021.). À la suite de cela, Israël a inauguré son ambassade à Manama et au Bahreïn (C. Dupeyron, 2021). Bien plus qu'un accord politique et diplomatique, les rapprochements avec l'État hébreu répondent à des logiques économiques (R. Fanneau de La Horie, 2021, p. 34). À cet effet, les Émirats ont signé avec Israël des

⁴³The Abraham Accords Declaration, 15 septembre 2020, Washington.

accords ciblant des secteurs stratégiques en Israël tel que la santé, l'énergie renouvelable, l'agriculture, le dessalement d'eau, la sécurité, les visas et services consulaires, l'éducation, le tourisme, l'aviation civile⁴⁴. Ils ont aussi créé un fonds d'investissement doté de 10 milliards de dollars et signé une convention fiscale pour éviter les doubles impositions et stimuler les investissements (D. L. Fontaine, 2021) dans les deux pays.

Le montant des échanges entre les Émirats et Israël atteint 600 millions de dollars (hors investissement) sept mois après la signature des accords. Les domaines de coopération sont l'aviation, les services financiers, la cybersécurité et la culture. L'entreprise militaire émiratie *Edge* signe un accord avec *Israeli Aerospace Industry* pour la mise au point d'un système anti-drones. Et la police de Dubaï utilise les drones de la société *Aerobotics* pour sécuriser les sites d'Expositions universelles (C. Dupeyron, 2021). D'autres part, d'après le Bureau israélien des statistiques, les relations commerciales entre Israël et le Bahreïn, qui partaient de zéro, ont atteint 300.000 dollars sept mois après l'accord. Dans le même temps, l'Autorité de l'électricité et de l'eau (EWA) du Bahreïn et *Mekorot*, la compagnie nationale israélienne des eaux, signe un contrat de 3 millions de dollars. *Mekorot* doit fournir des conseils et des installations pour le dessalement et les systèmes de contrôle automatisés. C'est le premier accord commercial du type entre *Mekorot* et un pays arabe (C. Dupeyron, 2021).

Les accords, permettent à l'État hébreu d'alléger l'isolement diplomatique régional lié à la question palestinienne et de s'ouvrir des perspectives économiques dans le golfe arabo-persique. Pour les EAU, l'accord permet de se réaffirmer au centre de l'échiquier géopolitique régional, notamment vis à vis de l'Iran et de l'Arabie Saoudite. Quant à Bahreïn, le ralliement aux accords d'Abraham doit être compris comme un « *signal* » donné par Riyad aux États-Unis quant à la « *faisabilité* » d'une normalisation ultérieure entre le royaume et l'État hébreu (A. Peyronnet, 2020, p. 1). Cependant, le rapprochement suscité par les Américains a donné lieu à des concessions de part et d'autre.

2.2. Le prolongement des accords d'Abraham à travers l'adhésion du Soudan et du Maroc

⁴⁴ Accord de paix d'Abraham : traité de paix, relations diplomatiques et normalisation complète entre les émirats arabes unis et l'État d'Israël, 2020, 6p, p. 2-3.

Les accords d'Abraham ont suscité une dynamique de paix qui dépasse les deux petites monarchies du Moyen-Orient. Ainsi, fin octobre 2020, Israël, parallèlement à la signature d'accords de coopération économique, a établi des relations diplomatiques avec le Soudan (M. Taubmann, 2021). Le pays a décidé de signer l'accord, après avoir reçu la promesse de Washington d'être retiré de la liste des États qui soutiennent le terrorisme (E. Laipson, 2021, P. 30). Les États-Unis ont aussi accordé un prêt d'un milliard de dollars au Soudan (M. Taubmann, 2021). Khartoum s'est aussi vue ôtée de la liste des pays « particulièrement préoccupants » en matière de liberté religieuse (A. Jaccottet, 2020) par Washington.

Après le Soudan vient le tour du Maroc, autre pays arabe dont le Roi, « Commandeur des Croyants », n'est pas un marginal dans l'islam. La reprise des relations diplomatiques avec Israël fut annoncée par Donald Trump le 10 décembre 2020 (E. Laipson, 2021, p. 30). À l'occasion, la contrepartie a été la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur l'ensemble du territoire du Sahara Occidental⁴⁵ par les États-Unis. Et à peine deux heures plus tard, l'on apprenait la vente par les États-Unis d'au moins quatre drones aériens au Maroc. Les arguments américains qui sous-tendent cela est que la guérilla séparatiste du Front Polisario qui combat le Maroc est financée par l'Iran, à travers le *Hezbollah* libanais (A. Jaccottet, 2020).

Les accords qui ont été signés avec Israël prévoient l'autorisation des vols directs entre le Maroc et Israël y compris par des compagnies aériennes israéliennes et marocaines, ainsi que des droits de survol. Les accords prévoient également la reprise immédiatement des contacts officiels complets entre homologues israéliens et marocains et l'établissent des relations diplomatiques pacifiques et amicales. Sur le plan économique les accords favorisent la promotion d'une coopération économique bilatérale dynamique et innovante ; la poursuite de la coopération commerciale ; financement des investissements ; l'innovation et technologie ; l'Aviation civile ; les visas et services consulaires ; le tourisme ; l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire ; le développement ; l'énergie et la télécommunication et la

⁴⁵ [Ambassade et consulats des États-Unis au Maroc](https://ma.usembassy.gov/proclamation-on-recognizing-the-sovereignty-of-the-kingdom-of-morocco-over-the-western-sahara/), 2020, Proclamation portant reconnaissance de la souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara occidental. <https://ma.usembassy.gov/proclamation-on-recognizing-the-sovereignty-of-the-kingdom-of-morocco-over-the-western-sahara/>

réouverture des bureaux de liaison à Rabat et Tel-Aviv⁴⁶. C. Dupeyron (2021) soutient que dans la continuité de l'accord, les exportations israéliennes, 13 millions de dollars au premier semestre 2021, ont augmenté de 62 % par rapport à la même période de 2020 et pourraient atteindre 250 millions⁴⁷ de dollars d'exportations annuelles à moyen terme.

Le vent de paix fait bouger les lignes jusqu'au Liban. Le territoire aux portes d'Israël abrite pourtant le *Hezbollah* pro-iranien et les missiles qui, pointés sur Haïfa et Tel-Aviv, représentent la plus dangereuse des menaces (M. Taubmann, 2021) pesant sur les civils israéliens. Des délégations israéliennes et libanaises se sont rencontrées en octobre 2020, sous l'égide de l'ONU, à propos de la délimitation des eaux territoriales dont dépend l'exploitation des gisements d'hydrocarbures découverts en Méditerranée (M. Taubmann, 2021). Dans un tel contexte, deux raisons expliquent comment Washington a réussi à pousser certains pays à franchir le pas avec Israël. D'abord, le besoin de soutien face à un ennemi commun, l'Iran ; ensuite, la perspective de l'intensification d'échanges commerciaux, militaires et diplomatique avec Israël et les États-Unis (A. Jaccottet, 2020). Si les accords d'Abraham sont applaudis par certains pays, ils occultent cependant un fait, la question palestinienne.

2.3. Les accords d'Abraham et la marginalisation de la cause palestinienne

Pour Elisabeth Marteu, (2021, p. 21), les Palestiniens sont conscients du désintérêt et de la lassitude d'une partie de la région à l'égard de la Palestine comme le montre un sondage du PCPSR (*Palestinian Center for Policy and Survey Research*) de septembre 2020. D'après le sondage, 80 % des Palestiniens définissent la normalisation comme une « trahison », un « abandon » et une « insulte » alors que 70 % pensent que d'autres pays arabes allaient faire la même chose. A. Belkaïd, (2020) estime que la triple normalisation à travers l'accord sonne le glas de l'initiative de paix arabe adoptée au sommet de la Ligue arabe de Beyrouth en mars 2002. Celle-ci prévoyait l'instauration de « *relations normales* » avec Israël en échange d'un retrait total des territoires occupés depuis 1967 et d'une solution équitable au problème des réfugiés palestiniens

⁴⁶ Joint declaration, The Kingdom of Morocco, the United States of America and the State of Israel, 15 septembre 2020, 2p, p. 1-2. <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/01/Joint-Declaration-US-Morocco-Israel.pdf>

⁴⁷-Selon l'Institut israélien des exportations.

(Akram Belkaïd, 2020). L'accord a fait éclater le bloc arabe qui mettait la normalisation des relations dans la balance en échange d'une solution juste à la question palestinienne. Les responsables palestiniens ont beau crié à la trahison, la cause palestinienne a été mise au second plan par les dirigeants arabes (D. Fontaine, 2021). La résolution du conflit israélo-palestinien était jusqu'alors considérée comme une condition sine qua non à toute normalisation (AFP, 2022).

Désormais les dirigeants arabes ont la tête ailleurs. Le renversement de Saddam Hussein en 2003 et le début de ce qui a été perçu dans le monde sunnite comme une montée en puissance du chiïsme, puis le progressif désengagement américain de la région, bousculent l'agenda. Ils se découvrent avec Israël des ennemis communs ; l'Iran, les Frères musulmans et une envie de profiter de l'expertise technologique israélienne en matière agricole mais aussi militaires et sécuritaires (A.-B. Hoffner, 2020). Le conflit israélo-palestinien ou israélo-arabe n'est plus central dans l'organisation des relations géopolitiques au Moyen-Orient. La mainmise israélienne sur la situation en Palestine et la division des Palestiniens ont fini par exaspérer la plupart des pays arabes. Alors qu'en 1948, beaucoup d'entre eux étaient intervenus militairement contre Israël et qu'en 1967, à Khartoum, ils étaient encore nombreux à s'opposer à toute possibilité de paix, plusieurs se sont, petit à petit, rapprochés de l'État hébreu (R. Fanneau De La Horie, 2021, p. 34).

En renonçant aux lignes directrices de l'Initiative arabe pour la paix les quatre États signataires issus de la Ligue arabe envoient un signal fort selon lequel le conflit israélo-palestinien n'est plus l'enjeu clé définissant les relations avec les Israéliens. Sans être écarté, l'idée d'une solution à deux États n'est plus une priorité des gouvernements arabes (M. Duclos, 2020). Une posture plus modérée envers Israël est plus souhaitable aux yeux de certains pays arabes, qui ne voient plus en Israël l'ennemi numéro un. Un rôle dorénavant occupé par l'Iran. La situation fragilise la position des Palestiniens vis-à-vis des élites politiques arabes (S. Jomier, 2022, p. 14).

Devant la situation qui prévaut, l'Autorité Palestinienne a convoqué une réunion d'urgence de la direction palestinienne, à l'issue de laquelle elle a dénoncé la « trahison de Jérusalem, d'Al Aqsa et de la cause palestinienne » par les EAU et les autres pays arabes du fait du découplage résolu de la question israélo-palestinienne de la question des relations Israël/États arabes (A. Peyronnet, 2020, p. 5). Les nouveaux accords avec des États arabes lui permettent d'affaiblir le camp

palestinien en repoussant une nouvelle fois à plus tard le règlement définitif de la question. Il consacre *in fine* le fait accompli de la colonisation et de l'occupation militaire israélienne en Cisjordanie, prolongeant ainsi indéfiniment une situation qui dure depuis plus de cinquante ans (A. Peyronnet, 2020, p. 5).

Outre la question palestinienne, ce qui inquiète Tel-Aviv comme dans les capitales arabes, c'est la montée en puissance de la République Islamique d'Iran comme puissance hostile. D'où la nécessité d'afficher un front commun israélo-arabe face à la menace iranienne.

3. Menace iranienne et ambiguïté de la position américaine : les deux fondements du rapprochement avec Israël

L'émergence de la République Islamique d'Iran comme puissance régionale est perçue comme une menace pour Israël et le monde arabo-sunnite. Le sentiment de crainte est alimenté par l'ambiguïté de la position américaine vis-à-vis du problème iranien d'où le rapprochement entre Israël et le monde Arabe à travers les accords d'Abraham.

3.1. De la perception de l'Iran comme une menace régionale et la nécessité d'un rapprochement avec Israël

La perception de l'Iran comme menace régionale vient du fait qu'il manifeste un désir supposé ou réel d'étendre une influence sur la région du Golfe. À cela s'ajoute le soutien aux mouvements chiites, la haine envers Israël, le programme balistique et nucléaire et les menaces de fermeture du détroit d'Ormuz. Depuis près de deux décennies, on assiste à une montée en puissance de la République Islamique d'Iran au Proche et Moyen Orient (Z. Kewo, 2022, p. 215). Héritière de l'empire perse, l'Iran ou du moins la République Islamique s'est toujours considérée comme une grande puissance dont les frontières historiques couvraient une partie de l'Asie, du Proche et Moyen-Orient et de l'Afrique. Les actions du pays viseraient donc à essayer d'établir une influence sur au moins une partie des territoires historiques que constitue le Proche et Moyen-Orient.

L'influence de l'Iran se perçoit dans plusieurs pays dont le plus emblématique est le Liban. Dans le pays, l'Iran soutient la milice chiite du *Hezbollah* contre Israël. En 2000 et en 2006, deux guerres ont opposé le *Hezbollah* à Israël. Les guerres se sont soldées par ce qu'on a appelé la défaite d'Israël face à la milice libanaise. Robert Baer (2008, p. 89)

reconnait que pour la première fois dans l'histoire moderne du Moyen-Orient, une petite force de guérilla a vaincu une armée conventionnelle entraînée et équipée par l'occident. Jusqu'à la défaite au Liban, Israël n'avait jamais perdu une guerre. Ce fut donc la première fois qu'Israël reculait sous la contrainte des armes, en retirant les soldats du sol libanais en 2000. Pour lui, la guerre du Liban par *Hezbollah* interposé contre Israël est le plan de l'Iran pour fonder un nouvel empire, un plan mis en œuvre et entretenu par des intermédiaires (R. Baer, 2008, p. 94-95) dans la région.

Outre le Liban, les Iraniens ont pour projet de reproduire les campagnes à travers tout le Moyen-Orient, afin de s'approprier toujours un peu plus de territoires et de pétrole que ce soit à Gaza avec le Hamas, au Bahreïn ou en Irak (R. Baer, 2008, p. 95) avec les mouvements chiïtes affiliés. Dans le dernier pays, la montée en puissance est favorisée par le renversement du régime de Saddam Hussein (Z. Kewo, 2022, p. 215).

L'une des conséquences de la chute du régime de Saddam Hussein est l'arrivée au pouvoir, pour la première fois, d'un gouvernement à majorité chiïte. Les Chiïtes au pouvoir, dont beaucoup ont été expulsés ou contraints à l'exil en Iran par la répression de Saddam Hussein, sont des purs produits de l'Iran. Ils contribuent à enraciner l'influence de l'Iran dans le pays (Z. Kewo, 2022, p. 216) et dans le reste de la région. Le bouleversement des équilibres géopolitiques causé par le renversement du régime de Saddam Hussein s'est accompagné d'un clivage confessionnel entre chiïtes et sunnites. Les dirigeants des pays arabes voisins de l'Irak, tous sunnites, se sont alarmés face à la montée en puissance des chiïtes à Bagdad, porte ouverte à l'extension des réseaux d'influence iraniens partout au Moyen-Orient (T. Nencini, 2021, p. 19). L'idée d'une menace à la fois « chiïte » et « iranienne » a progressivement pris pied au sein des chancelleries arabes (T. Nencini, 2021, p. 19-20).

Les États arabes sunnites craignent qu'après l'Irak post-Saddam qui a vu l'avènement d'un pouvoir chiïte proche de Téhéran, l'Iran ne soit encouragé à élargir son emprise aux dépens de petits États arabes tels que les Émirats Arabes Unis et Bahreïn (D. Rigoulet-Roze, 2011, p. 322). Téhéran a, d'une part, profité des échecs Américains qui n'ont pas réussi à stabiliser l'Irak et à faire du CCG une instance régionale multilatérale capable d'assurer sa sécurité dans la région. Il a saisi l'opportunité des troubles occasionnés par les « printemps arabes » dans la région pour consolider sa présence en Syrie et de manière moins directe, au Yémen (F. Dazi-Héni, 2020) par le biais des rebelles *Houthis*.

Au Yémen justement, l'Iran est suspecté d'avoir fourni des missiles aux *Houthis* yéménites qui ont multiplié les frappes contre les sites pétroliers saoudiens, dont une majeure de tirs contre *Aramco* en septembre 2019 (A. Kaval, 2020).

En ce qui concerne les relations avec Israël, depuis la révolution islamique de 1979, le nouveau régime a opéré un changement radical de la politique étrangère du pays concernant Israël. Les liens de proximité et d'amitié entre les deux pays se sont détériorés au point de se muer en hostilité irréconciliable. L'attitude du régime révolutionnaire envers Israël demeure celle de la haine viscérale (A. Greenberg, 2021). En plus de soutenir des milices armées responsables de nombreuses attaques contre Israël et de compromettre les perspectives de paix et de sécurité au Moyen-Orient, certains membres influents du gouvernement iranien font des déclarations qu'on peut considérer comme des incitations à la haine contre Israël (A. Dean, 2010, p. 52-53).

Ainsi, à la conférence « le monde sans sionisme » d'octobre 2005, après avoir rappelé que « le régime d'occupation (Israël) devait être effacé des pages du temps », le Président iranien Ahmadinejad affirme que la « nouvelle vague de contestation en Palestine éliminera bientôt la tache disgracieuse du visage du monde musulman » (G. Romatet, 2014, p. 20) Lors d'un déplacement en Indonésie en 2006, il s'exprime devant des étudiants de Jakarta et affirme qu'Israël est « un régime basé sur le mal qui ne peut pas continuer, et qui un jour disparaîtra » G. Romatet, 2014, p. 21). La même année, à l'occasion de la journée d'*Al-Qods*, Ahmadinejad affirme que « le régime sioniste est une tumeur cancéreuse. Les pays de la région vont en finir prochainement avec la présence des usurpateurs sionistes sur la terre de Palestine », ajoutant que « nous voulons aussi un nouveau Proche-Orient, mais dans le nôtre, il n'y a aura plus de traces des sionistes ».

Un peu plus tôt, il avait appelé Israël « un arbre pourri et séché qui sera éliminé par une tempête », prédisant même que « le régime sioniste se dirigeait vers l'anéantissement » G. Romatet, 2014, p. 20). En réaction à l'offensive israélienne au Sud-Liban en juillet 2006, Mahmoud Ahmadinejad affirme que « le régime sioniste a appuyé sur le bouton de sa propre destruction ». Le président iranien remet en cause l'existence même du peuple juif en proclamant dans une interview réservée au journal *Le Monde* que le peuple israélien est un « peuple falsifié, inventé, qui ne va pas durer, qui doit sortir du territoire » (G. Romatet, 2014, p. 20).

S'il a de nombreuses reprises appelé à la destruction de l'État d'Israël, proféré des menaces contre le peuple israélien et même nié son existence, Ahmadinejad a également mis en doute l'existence de l'Holocauste et la mort de millions de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Il dit en décembre 2005 qu'« aujourd'hui, ils ont créé un mythe au nom de l'Holocauste, et ils le considèrent supérieur à Dieu, à la religion et aux prophètes ». Il persiste et signe en 2009, malgré les nombreuses condamnations internationales : « Ils ont lancé le mythe de l'Holocauste. Ils ont menti, ils ont fait les numéros et puis ils ont soutenu les Juifs. Si vous prétendez que l'Holocauste est une réalité, pourquoi ne pas autoriser une étude? » (G. Romatet, 2014, p. 20). Bien que la déclaration la plus troublante et la mieux connue qu'un dirigeant iranien ait faite jusqu'à présent ait pour auteur le président Ahmadinejad, le leader suprême, Khamenei, a lui aussi parlé d'Israël en tant que « tumeur cancéreuse », exhortant les personnes présentes à « résister » (G. Romatet, 2014, p. 20), son euphémisme pour recourir à la violence comme seule solution. Pour renchérir, Hashemi Rafsanjani, ancien Président de la République s'adressant à un journaliste américain en 2009, s'est « vanté » en disant (G. Romatet, 2014, p. 53.) :

Qu'une attaque nucléaire de l'Iran tuerait jusqu'à cinq millions de juifs. Rafsanjani estimait que, même si Israël larguait les bombes nucléaires en représailles, l'Iran perdrait probablement seulement 15 millions de personnes, un petit « sacrifice », selon lui, sur le milliard de musulmans dans le monde (G. Romatet, p. 53).

Par ailleurs, l'antagonisme iranien à l'égard d'Israël s'explique aussi par la confrontation qui existe depuis 1979 entre Téhéran et Washington, la République islamique considérant l'État hébreu comme une sorte d'excroissance des États-Unis au Moyen-Orient, et donc comme une composante majeure de « l'arrogance mondiale » contre laquelle les musulmans sont en lutte (M.-R. Djalili, 2007, p. 33). En conséquence, Téhéran a renforcé les capacités de frappe les dernières années, développant un arsenal diversifié de missiles à courte et moyenne portée ; de quoi atteindre les infrastructures des pays voisins. Le régime iranien a démontré une ferme propension à y recourir et à en fournir aux proxys. Téhéran a notamment mené des frappes contre des sites en Syrie en 2017 et 2020, et en Irak en 2018 (A. Kaval, 2020). La hantise des puissances régionales c'est que les missiles iraniens ne soient un jour équipés de bombes atomiques au regard de l'ampleur du programme nucléaire du pays qui se fait de plus en plus inquiétant.

L'autre source de préoccupations des monarchies arabo-sunnites est la question du détroit d'Ormuz. Pour R. Lombardi (2020, p. 95.), chaque fois que l'Iran a estimé que les intérêts vitaux du pays pouvaient être menacés, la République islamique a menacé de bloquer la navigation dans le détroit d'Ormuz. Dans l'éventualité d'une fermeture du détroit, depuis le milieu des années 1990, l'Iran s'est mis à enterrer des missiles du côté iranien du détroit d'Ormuz. Seul véritable point de sortie de *Gulf Oil*, Ormuz est le robinet à pétrole du monde. Si l'Iran décidait de le fermer, l'Amérique plongerait en pleine dépression (R. Baer, 2008, p. 172) entraînant le reste des pays avec elle.

Par conséquent, la perception de l'Iran comme menace, par les pays du Golfe comme par Israël, a facilité la coopération (Z. Kewo, 2022, p. 417). En ce sens, les accords d'Abraham ouvrent la voie à des rapprochements militaires et sécuritaires entre des acteurs régionaux qui souhaitent se prémunir de la menace (S. Jomier, 2022, p. 15). Selon Yvonnick Denoel (2014, p. 375), si Israël décidait de lancer une attaque contre l'Iran, l'aviation israélienne pourrait compter sur l'aide de l'Arabie saoudite. Les autorités seraient d'accord pour un survol du royaume par les avions israéliens en route pour bombardier les centrales nucléaires iraniennes. L'arrangement a été négocié par le biais du Département d'État américain.

Bien qu'Israël et l'Arabie saoudite soient officiellement ennemis, ils partagent le même objectif d'empêcher l'Iran d'obtenir l'arme nucléaire. Pour schématiser, les alliances au Moyen-Orient ont basculé d'une ligne de confrontation construite sur le conflit israélo-arabe à une ligne de confrontation construite sur le rapport à l'Iran. En vertu de l'adage « les ennemis de mes ennemis sont mes amis », l'Arabie saoudite et les autres pétromonarchies se sont rapprochées d'Israël (R. Fanneau de La Horie, 2021, p. 34). Cela intervient à un moment où les Américains envisagent une réduction progressive de la présence militaire dans la région.

3.2. L'ambiguïté de la position américaine sur l'Iran

Les craintes du duopole Abu Dhabi-Riyad ont été exacerbées par des facteurs multiples, dont le désengagement américain dans la région, l'approche du scrutin présidentiel américain et les tensions avec l'Iran et la Turquie. À la longue liste de différends s'ajoute l'alliance de Téhéran avec le Qatar. Les inquiétudes, associées aux incertitudes liées au scrutin présidentiel américain de 2020 ont motivé l'empressement

des EAU à normaliser les relations diplomatiques avec Israël, entraînant dans le sillage le Bahreïn (F. Dazi-Héni, 2020).

Le 14 juillet 2015, Barack Obama avait provoqué la panique dans le Golfe en œuvrant à la signature, d'un accord sur le nucléaire iranien qui levait les sanctions infligées à Téhéran. Certes, le successeur d'Obama, Donald Trump, les a rétablies après avoir ordonné le retrait américain de l'accord de Vienne, le 8 mai 2018 (A. Belkaïd, 2020). Mais la propension de Trump à exiger que les monarchies paient « *cash* » pour la protection et à répéter que l'Amérique ne devait plus s'engager dans des « guerres sans fin » a convaincu les dirigeants du Golfe que la région n'était plus aussi stratégique pour les États-Unis. Dès lors, la normalisation avec Israël est perçue comme une question de survie face à la menace de l'Iran (A. Belkaïd, 2020).

Israël et les monarchies arabes du Golfe ont un intérêt stratégique commun à contenir l'Iran, et ils ont réalisé que la campagne de « pression maximale » de l'administration Trump était surtout rhétorique, et que les acteurs régionaux devraient assumer une plus grande responsabilité pour contenir l'Iran et limiter les dangers pour la sécurité nationale (E. Laipson, 2021, p. 32). Les monarchies du Golfe estiment que Washington n'est plus le protecteur fiable de naguère, celui qui avait organisé la riposte après l'invasion du Koweït par l'armée irakienne en août 1990 (A. Belkaïd, 2020). De fait, les accords d'Abraham pourraient finalement accélérer une possible « sous-traitance » de la question iranienne aux alliés les plus efficaces des États-Unis, permettant alors à Washington de se concentrer plus résolument sur d'autres acteurs mondiaux, de maintenir son influence dans la région à moindre coût, tout en satisfaisant les appétits géopolitiques des alliés (A. Peyronnet, 2020, p. 4) arabes et israéliens.

Conclusion

Les relations israélo-arabes ont évolué au cours des dernières décennies. En effet, au début exécrable, elles ont progressivement atteint un niveau quasi-normal, malgré le problème palestinien. En y regardant de près, nous nous rendons compte que la volonté du rapprochement est motivée par la République Islamique d'Iran. En effet, la montée en puissance du pays dans la région est dénoncée par les pays arabo-sunnites et Israël qui le décrivent comme une menace existentielle. C'est donc animé par la volonté d'endiguer l'influence iranienne dans la région que des puissances arabo-sunnites et Israël ont décidé de se rapprocher. Le rapprochement a été formalisé à travers les

accords d'Abraham qui offrent aux parties signataires un cadre pratique de coopération économique, diplomatique et sécuritaire.

Sources et bibliographie

Sources imprimées

Abraham accords peace agreement: treaty of peace, diplomatic relations and full normalization between the United Arab Emirates and the state of Israel. 2020, 6 p. <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2020/09/UAE-Israel-treaty-signed-FINAL-15-Sept-2020-508.pdf>. Consulté le 24/07/2022.

Ambassade et consulats des États-Unis au Maroc, 2020, Proclamation portant reconnaissance de la souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara occidental. <https://ma.usembassy.gov/proclamation-on-recognizing-the-sovereignty-of-the-kingdom-of-morocco-over-the-western-sahara/>. Consulté le 24/07/2022.

DEAN Allison, 2010, L'Iran d'Ahmadinejad : une menace pour la paix, les droits de la personne et le droit international, rapport du comité permanent des affaires étrangères et du développement international, Ottawa, Le comité permanent des affaires étrangères et du développement international 103 p.

Joint declaration, The Kingdom of Morocco, the United States of America and the State of Israel, 15 September 2020, 2p. <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/01/Joint-Declaration-US-Morocco-Israel.pdf>. Consulté le 24/07/2022.

The Abraham Accords Declaration, 15 septembre 2020, Washington. www.state.gov/the-abraham-accords/. Consulté le 24/07/2022.

Bibliographie

AFP, 2022, « *Émirats arabes unis Inauguration discrète de la première ambassade d'Israël dans le Golfe* ». <https://www.lapresse.ca/international/moyen-orient/2021-06-29/emirats-arabes-unis/inauguration-discrete-de-la-premiere-ambassade-d-israel-dans-le-golfe.php>. Consulté le 20/07/2020.

BAER Robert, 2008, *Iran : l'irrésistible ascension*, New York, Gallimard, 434 p.

BELKAÏD Akram, 2020, « *Fracture arabe sur la question palestinienne. Idylle entre les pays du Golfe et Israël* ». <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/12/BELKAID/62564>. Consulté le 20/07/2020.

DAZI-HENI Fatiha, 2020, « *Le Golfe et Israël après les accords Abraham, Bawader, Arabreform initiative* », 9 p. [https://www.arab-reform.net/wp-content/uploads/pdf/Arab Reform Initiative fr le-golfe-et-israel-apres-les-accords-abraham_14905.pdf?ver=4e732f772f6c7c2fb24fc8e2375f3ddb](https://www.arab-reform.net/wp-content/uploads/pdf/Arab_Reform_Initiative_fr_le-golfe-et-israel-apres-les-accords-abraham_14905.pdf?ver=4e732f772f6c7c2fb24fc8e2375f3ddb). Consulté le 20/07/2020.

DENOEL Yvonnick, 2014, *Les guerres secrètes du Mossad*, Paris, Nouveau Monde éditions, 397 p.

DJALILI Mohammad-Reza, 2007, « *L'Iran d'Ahmadinejad : évolutions internes et politique étrangère* », *Politique étrangère*, pp. 27-38.

DUCLOS Michel, 2020, « *L'accord Israël – EAU : quelles conséquences pour le Proche-Orient ?* » Institut Montaigne. <https://www.institutmontaigne.org/blog/laccord-israel-eau-quelles-sequences-pour-le-proche-orient>. Consulté le 20/07/2020.

DUPEYRON Catherine, 2021, « *Moyen-Orient : les accords d'Abraham ont créé une dynamique économique, les echos* ». <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/moyen-orient-les-accords-d-abraham-ont-cree-une-dynamique-economique-1351625>. Consulté le 24/07/2022.

FANNEAU DE LA HORIE Rhéa, 2021, Gaspard Béquet, *Le conflit israélo-palestinien : une instabilité endémique aux portes de la méditerranée orientale*, « Comité d'études de Défense Nationale, Revue Défense Nationale », n° Hors-série, pp. 31-38.

FÉREY Amélie et MAHÉ Anne-Laure, 2020, *diplomatie du deal, diplomatie fragile ? Les enjeux du rapprochement entre Israël et le soudan*, Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire, Note de recherche, n° 110, 19 p.

FONTAINE Daniel, 2021, *Un an après, les "accords d'Abraham" ont permis à Israël de banaliser ses relations avec des pays arabes*. https://www.rtb.be/info/monde/detail_un-an-apres-les-accords-d-abraham-ont-permis-a-israel-de-banaliser-ses-relations-avec-des-pays-arabes?id=10841865. Consulté le 24/07/2022.

GREENBERG Alexandre, 2021, « *L'Iran et Israël, de l'amitié à l'hostilité* », *Conflits. Revue de Géopolitique*. <https://www.revueconflits.com/l-iran-et-israel-de-l-amitie-a-l-hostilite-alexander-greenberg/>. Consulté le 02/03/2023.

GUZANSKY Yoel, 2012, « Israël et les pays du Golfe : entre Iran et « printemps arabe » », *Politique étrangère*, p. 879-889.

HOFFNER Anne-Bénédicte, 2020, *Au Moyen-Orient, la normalisation sans paix, la croix*, publié le 20/09/2020 à 18:47, Modifié le 21/09/2020 à 08:18. <https://www.la-croix.com/Monde/Au-Moyen-Orient-normalisation-sans-paix-2020-09-20-1201115035>. Consulté le 24/07/2022.

HOFFNER Anne-Bénédicte, 2021, *Dans le Golfe, une réconciliation dictée par la raison, la croix*, publiée le 03/01/2021 à 18:29, Modifié le 03/01/2021 à 18:31. <https://www.la-croix.com/Monde/Golfe-reconciliation-dictee-raison-2021-01-03-1201132897>. Consulté le 24/07/2022.

JACCOTTET Aline, Tel-Aviv, 2020, *Entre Israël et le monde arabe, une paix à géométrie variable*, Publié dimanche 13 décembre 2020 à 18:49, Modifié dimanche 13 décembre 2020 à 18:49. <https://www.letemps.ch/monde/entre-israel-monde-arabe-une-paix-geometrie-variable>. Consulté le 24/07/2022.

JOMIER Solène, 2022, *Les Accords d'Abraham : tenants et aboutissants d'une nouvelle entente au Moyen-Orient*, Note d'Analyse, Bruxelles, 18 p.

KAVAL Allan, 2020, [Les missiles de l'Iran pèsent lourd dans l'équation sécuritaire du Moyen-Orient \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr), *Le Monde*. Consulté le 21/07/2022.

KEWO Zana, 2022, « L'élection d'Ahmadinejad ou les limites d'une politique d'ouverture de la République Islamique d'Iran (2005-2013) », *NZASSA*, n° 8, pp. 409-420.

KEWO Zana, 2022, « L'influence de la République Islamique d'Iran en Irak post-Saddam de 2006 à 2020 », *HISTARC*, n° 9, pp. 213-239.

LAIPSON Ellen, 2021, *Le président Biden et les accords d'Abraham* Bien qu'ils puissent être considérés comme positifs, il est peu probable que les accords soient la pierre angulaire de la stratégie de la nouvelle administration dans la région, *AFKAR/IDEES*, pp. 29-32.

LOMBARDI Roland, 2020, *Le golfe persique. Nœud gordien d'une zone en conflictualité permanente*, Paris, L'Harmattan, 191 p.

MANZINI Frédéric, 2021, *Les accords d'Abraham sont un succès : mais qui est Abraham ?* <https://www.philomag.com/articles/les-accords-dabraham-sont-un-succes-mais-qui-est-abraham>. Consulté le 04/03/2021.

MARTEU Elisabeth, 2021, « Les accords d'Abraham : perspectives régionales », *AFKAR/IDEES*, pp. 18-21. <https://www.iemed.org/wp->

[content/uploads/2021/04/Les-accords-dAbraham-perspectives-regionales.pdf](#). Consulté le 21/07/2022.

NENCINI Théo, 2021, *L'Irak chiite parle Persan. Islamisme, milice, réseaux iraniens*, Paris, L'Harmattan, 243 p.

PEYRONNET Arnaud, 2020, *Les accords Abraham, véritable rupture géopolitique au Moyen-Orient ?*, Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques (FMES), Toulon, 6 p. <https://fmes-france.org/wp-content/uploads/2020/11/Les-accords-Abraham.pdf>. Consulté 19/07/2022.

RIGOULET-ROZE David, 2011, *L'Iran pluriel. Regards géopolitiques. Regards géopolitiques*, Paris, L'Harmattan, 431 p.

ROMATET Grégoire, 2014, *La relation Iran-Israël à travers les déclarations de leurs dirigeants : entre idéologies, ambitions régionales et pragmatisme*, Mémoire de recherche en Sciences Politiques, Toulouse, 97 p.

TAUBMANN Michel, 2021, *Accords d'Abraham: nouvelle donne entre Israël et le monde arabe*, telos, 4 p. <https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/accords-dabraham-nouvelle-donne-entre-israel-et-le.html>. Consulté 19/07/2022.

Table des matières

Socialisation des enfants talibés dans la ville de Ségou au Mali ... TRAORÉ Ana.....	25
Production du charbon de bois et ses effets dans la commune rurale de Tiakadougou Dialakoro ... DEMBELE Arouna	35
L'aviculture moderne, une activité en plein essor dans la commune rurale de Moribabougou ... SIBY Mory, COULIBALY Sina	51
La qualité de la formation et l'employabilité des formés : cas de la section arabe de l'École Normale Supérieure de Bamako ... NAMAKRI Sékou Mory	65
Analyse de l'insertion professionnelle des diplômés en Sciences de l'éducation au Mali ... TRAORÉ Adama, DOUYON A madou, GOITA Yacouba	81
Prétendue universalité de la rationalité occidentale : l'Afrique au regard de l'Occident ... TATA Gaston Gabriel.....	101
Évolution des unités d'occupation des sols de 2000 à 2020 dans la commune rurale de Dialakorodji ... COULIBALY Koiworo, KONATÉ Harouna	119
Amélioration de la gouvernance fiscale et exploitation stratégique des ressources minières pour renforcer la souveraineté nationale au Mali ... TOURÉ Birmahamane	135
Cartographie des acteurs du Système de recherche en Sciences sociales au Mali ... DOUMBIA Bougadari, TRAORE Anna.....	159

Problématique de la gestion des ports secs du District de Bamako ... TOGOLA Lassina	179
Le code des personnes et de la famille au Mali : un texte islamisé ? ... DIARRA Mamadou Lamine	193
Les centres commerciaux ibadites au Maghreb et au Soudan entre le VIII ^e et le XI ^e siècle ... COULIBALY Pédiomatéhi Ali, KOUAME Yao Gérard.....	209
L'apport de la communication digitale sur la performance commerciale des petites et moyennes entreprises de Bamako ... DRAMANE Ousmane	225
Les implications politiques et économiques du retrait de la CEDEAO par les États membres de l'AES ... GUINDO Bengaly	239
L'émergence vers l'ECO ou la rupture avec le FCFA : le cas de l'alliance des États du sahel (AES) ... DIALLO Abdoulaye Mohamed, KOMINA Adama, SIDIBE Mariam	261
Images of Women in Sous L'orage by Seydou Badian and A Man of the People by Chinua Achebe ... KEITA Diby.....	277
La mode entre ingéniosité, vices et communication des valeurs : approche sémiotique du signe ... TRAORE Abdoulaye.....	291
L'analyse des enjeux de la création et perspectives de la confédération de l'alliance des États du sahel (AES) ... TRAORE Malamine Elie, DOUMBIA Ousmane.....	313
L'AES : une convoitise géopolitique et géostratégique ... YALCOUYE Sékou.....	325
L'AES et la Géopolitique internationale : défis et perspectives ... TOGOLA Bakaye, TRAORÉ Ousmane, CISSE Fousseni	343
Gouvernance de la sécurité en Afrique et bien-être des populations : cas des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) ... KOUAME Konan Simon.....	359
Knowledge Promotion through Some Selected hausa Proverbs ... SANI Alou Wawa.....	473
Influence de l'absentéisme des agents socio-sanitaires sur la performance organisationnelle des Établissements Publics Hospitaliers de Bamako... HAROUNA Zoubeirou	385

La chaîne opératoire de la céramique en milieu Dogon : cas de Koporo-
Pen... TOGO Sara.....405
L'AES : le *Kairos* de la Modernité et de la Renaissance africaine ...
BOMBA Nacouma Augustin, KEITA Souleymane.....417
L'Afrique postcoloniale dans la géopolitique mondiale : entre inclusion
et exclusion ... DIONE Saliou433
Les accords d'Abraham ou la volonté de contenir la République
Islamique d'Iran (2020) ... KOWE Zana.....455